

Pour le moment, Nissan ne soutient pas la fusion Renault-Fiat

- Le directeur général du constructeur nippon, allié de Renault, veut prendre le temps de réfléchir aux conséquences de l'opération.
- En l'état, les administrateurs représentant Nissan au conseil du constructeur tricolore, ne devraient pas voter en faveur de la fusion.

AUTOMOBILE

Anne Feitz
et Julien Dupont-Calbo

Nissan veut sa place à la table des négociations. Moins d'une semaine après le déplacement de Jean-Dominique Senard à Tokyo pour convaincre ses alliés japonais de l'intérêt pour eux d'un grand mariage entre Renault et Fiat Chrysler, Hiroto Saikawa a fait connaître sa première réponse substantielle à quelques heures d'un conseil crucial pour l'avenir du Losange.

« L'addition potentielle de FCA comme nouveau membre de l'Alliance pourrait étendre le champ des collaborations et créer de nouvelles opportunités pour de nouvelles synergies », a affirmé par communiqué le directeur général de Nissan. « Cela dit, la proposition actuellement en discussion est une fusion totale qui, si elle a lieu, altérerait significativement la structure de notre partenariat avec Renault. Cela nécessiterait une revue totale des relations existant entre Nissan et Renault ». Un bémol de taille émis par le dirigeant mis dans la boucle au dernier moment. En clair, décrypte un bon connaisseur de Nissan, Hiroto Saikawa ne soutient pas la fusion – du moins pour le moment et en l'état. Alors que le conseil d'administration de Renault doit se réunir ce mardi après-midi afin de se prononcer sur une entrée en négociations exclusives, les représentants de Nissan ne devraient pas se déclarer en faveur



Le président de Renault, Jean-Dominique Senard et Hiroto Saikawa, le directeur général de Nissan

de l'offre qui modifierait du tout au tout le visage de son actionnaire à 43 % (avec une famille Agnelli pivot au capital). Ils se dirigent plutôt vers une abstention, sauf changement de dernière minute. « C'est un tremblement de terre. Il ne s'agirait pas de l'entrée d'un nouveau membre dans l'Alliance, mais d'un changement fondamental de notre actionnaire et

partenaire. Il faut du temps pour étudier toutes les implications d'une telle fusion », poursuit cette source, précisant qu'il y aurait évidemment des synergies entre FCA et Renault-Nissan-Mitsubishi, mais que celles-ci doivent encore être détaillées minutieusement. « Nous devons être à la table des négociations, c'est une nécessité pour que cette fusion fonctionne ».

Au cœur du sujet, les répercussions sur le Rama, le contrat liant les deux partenaires. Mais surtout, sur les technologies et les plates-formes développées en commun par Renault et Nissan, qui ne seraient pas, selon le constructeur japonais, automatiquement transférées au nouvel ensemble. Et l'industriel nippon n'entend pas en laisser l'accès à FCA sans y avoir réfléchi à deux fois. « Il y a des zones où nous sommes concurrents, la question mérite une analyse approfondie », explique la même source. « Avec Renault, Nissan a une relation personnelle. Il y a des centaines d'accords et de développements en cours, qui ont tous pris du temps à être négociés. Mais la société Renault

est appelée à disparaître dans l'opération... ».

Doutes sur les synergies

Ces réserves s'ajoutent aux doutes sur le potentiel réel de synergies, ou encore sur la valorisation actuelle de Renault, indique une autre source proche du dossier. « Au Japon, on dit oui quand on veut dire oui, mais quand c'est non, on ne le dit pas clairement », souffle cette source. « Évidemment, Nissan sera associé aux négociations exclusives qui pourraient s'ouvrir », répond un proche de Renault. Hiroto Saikawa, Jean-Dominique Senard, et John Elkann ont d'ailleurs encore échangé lundi après-midi, dit-on dans l'entourage du Losange, alors que se poursuivaient par ailleurs les échanges sur l'encadrement des montées ou baisses au capital des différents actionnaires. Notamment celles de l'Etat français et Nissan, qui détiennent aujourd'hui 15 % chacun de Renault. « Tout est ouvert, cela doit faire partie de la grande discussion », dit-on dans l'entourage du groupe nippon. ■

Le fonds CIAM juge Renault sous-valorisé par FCA

Le hedge fund CIAM a écrit aux administrateurs du Losange pour leur demander de faire preuve de vigilance. Il juge l'offre de FCA inéquitable à ce stade.

Laurence Boisseau
@boisseaul
avec A. F.

L'offre de Fiat Chrysler pour fusionner avec Renault est inéquitable. Telle est en tous cas l'opinion de CIAM, le seul fonds activiste français, qui détient moins de 1 % du capital du groupe au Losange. Catherine Berjal, qui dirige avec Anne-Sophie d'Andlau ce hedge fund spécialisé dans l'arbitrage des fusions-acquisitions, a écrit lundi aux administrateurs de Renault pour qu'ils fassent preuve de vigilance lors de l'examen de la proposition de fusion adressée par FCA.

CIAM a récemment fait parler de lui pour s'être opposé à Denis Kessler, PDG de SCOR, qui avait trop vite écarté à ses yeux l'offre du mutualiste Covéa à l'été 2018. « Nous considérons que cette opération profite bien plus à FCA qu'à Renault », écrit cette fois-ci Catherine Berjal. « D'un point de vue industriel, il est clair que FCA a plus besoin d'un rapprochement avec Renault que l'inverse, à la fois pour des raisons de renforcement géographique en Europe mais aussi pour combler un retard technologique », ajoute-t-elle. Quant au prix, « la méthodologie retenue [...] a pour effet de totalement sous-valoriser Renault, qui a par ailleurs subi un important recul en Bourse depuis le début de l'affaire Ghosn ». Catherine Berjal insiste sur le fait que Renault détient deux participations cotées dans Nis-

san et Daimler ainsi qu'une activité de leasing, RCI Banque, qui affiche 5,6 milliards de fonds propres.

Pas de prime de contrôle

« La valeur cumulée de ces deux participations cotées et des fonds propres de RCI Banque dépassent déjà la valeur que FCA attribue à Renault. Cela signifie que l'actif industriel du groupe Renault a une valeur implicite négative de 3 milliards d'euros. Et ce, alors même que ces activités génèrent un résultat opérationnel de 2,25 milliards. Ce qui devrait les valoriser au bas mot à 6,75 milliards – si l'on retient les multiples de résultat opérationnel appliqués à FCA. » CIAM considère que FCA ne propose aucune prime de contrôle.

Chez FCA, on défend la méthodologie retenue, qui se fonde sur les cours de Bourse du 24 mai, veille de l'opération. L'offre d'un mariage à 50-50 représenterait même, selon les banquiers de la firme italo-américaine, une prime de 10 % en faveur des actionnaires de Renault. « Nos propres actionnaires nous disent que c'est FCA qui est sous-valorisé, au regard des profits réalisés aux Etats-Unis », disait-il y a quelques jours une source proche de FCA aux « Echos ». D'autres indiquent que le cours de Renault reposait aussi sur une potentielle fusion avec Nissan.

« Les Italiens veulent faire passer leur rachat pour une fusion entre égaux, alors qu'ils détiendront 14,5 % de l'entité quand le deuxième actionnaire n'en détiendra que 7,5 %. Ceci n'est pas sans rappeler une récente fusion "entre égaux" franco-italienne dont les démêlés se poursuivent encore à ce jour », indique Catherine Berjal, en référence aux différends opposant Essilor et Luxottica. ■

à suivre



Jason Redmond/AFP

Le régulateur américain lance une alerte sur les ailes des Boeing 737

AÉRONAUTIQUE Les compagnies aériennes du monde entier doivent inspecter 312 avions de la famille 737, dont certains MAX, à cause de possibles défauts de fabrication sur les ailes, a annoncé la Federal Aviation Administration. Le régulateur a imposé un délai de dix jours pour procéder aux réparations. Boeing a été informé par un sous-traitant de l'existence d'un lot défectueux de pièces permettant de déployer les bords d'attaque sur les ailes. Le bec de bord d'attaque d'un avion est un dispositif très important pour le décollage et l'atterrissage.

Le numéro cinq des Ehpads en passe d'être vendu au fonds I Squared Capital

SERVICES Le groupe familial Domidep, numéro cinq français des Ehpads, serait en passe de changer de mains. Selon une « source proche du dossier », I Squared Capital, fonds de 15 milliards d'euros d'actifs, est sorti en tête de la présélection des offres. Il s'agirait de sa première acquisition en France. L'opération est évaluée entre 1 et 1,3 milliard d'euros. Présent à Houston, New York, Miami, Londres, New Delhi, Singapour et Hong Kong, I Squared Capital entend faire de Domidep le fer de lance de sa stratégie d'investissement dans des infrastructures sociales.

Gare du Nord : la Semop a déposé sa demande de permis de construire

AMÉNAGEMENT La Semop Gare du Nord 2024, société d'économie mixte à objet unique, qui a remporté le projet d'aménagement de la gare du Nord, a déposé sa demande de permis de construire après avoir conduit une consultation publique du 1^{er} mars au 18 avril. La société, détenue à 66 % par Ceetrus (la foncière du groupe Auchan) et 34 % par la SNCF, s'est en outre rebaptisée « StatioNord », comme pour signifier la vraie métamorphose du site. Le démarrage des travaux est prévu début 2020.

Les prix agricoles en hausse de 2,2 %

AGRICULTURE Les prix agricoles ont augmenté en moyenne de 2,2 % en 2018, mais cette deuxième hausse d'affilée cache de fortes disparités et ne couvre pas celle des charges dans la plupart des filières, écrit l'Observatoire national des prix et des marges dans son rapport publié lundi. Le prix du porc a ainsi fortement baissé (-11,8 %), de même que celui des gros bovins (-1,1 %). En revanche, celui du lait montre un léger redressement, tandis que celui du blé tendre a bondi de 10,5 %.

Foot : le Qatar organisera les Coupes du monde des clubs 2019 et 2020

SPORT Le Qatar, pays hôte du Mondial 2022, va organiser la Coupe du monde des clubs en 2019 et 2020, dans son format actuel à sept équipes avant que la compétition ne passe à 24 équipes, a annoncé lundi la Fifa. Le Qatar succède aux Emirats arabes unis, qui ont organisé les deux dernières éditions de la compétition, remportées à chaque fois par le Real Madrid.

AVIS FINANCIERS



Actionnaires de Laurent-Perrier, vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte le Mercredi 10 juillet 2019 à 10h00

à l'Hôtel de la Paix
9 rue Buirette
51100 REIMS

Les actionnaires au porteur pourront se procurer les documents d'information prévus par les textes en vigueur, au siège social, sur le site de la société : www.finance-groupelp.com et auprès de la BNP-Paribas Securities Services – C.T.S. Service des Assemblées (Grands Moulins de Pantin – 9 rue de Débarcadère 93761 Pantin cedex) tél. 01.55.77.65.00.

Les actionnaires inscrits au nominatif recevront ces documents directement à leur domicile.

Ouverture des portes à partir de 9 h 15
Parkings publics payants à proximité

Laurent-Perrier – B.P. 3 – 32 avenue de Champagne – 51150 Tours-sur-Marne
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 22.594.271,80 euros
RCS Reims 335 680 096

(Téléphone : 03.26.58.91.22 – contact : Relations actionnaires - Télécopie : 03.26.58.77.29)

SOCIETE ANONYME COURBET

Société Anonyme au capital de 225.000 €
Siège social : 59, avenue Victor Hugo - 75016 PARIS
552.108.540 RCS PARIS

La société informe ses actionnaires de l'admission en Euroclear de ses actions le 5 juin 2019, ainsi que de sa reprise de cotation sur le marché EURONEXT ACCESS le 21 juin 2019, sauf avis ultérieur.

Les actions COURBET circuleront sous le code ISIN FR0004998318, Mnémonique MLCOU, et seront admises au dénouement dans T2S.

Cette admission permettra de renforcer la liquidité des titres et facilitera leurs échanges.

Contact société :
Mme Françoise SERUSIER f.serusier@juridique.com

Contact teneur de Registre :
Mme Perrine Sypraseuth sypraseuth@finuzes.fr

Pour avis,
Le Conseil d'administration.